

VITRY-EN-CHAROLLAIS. Réunis en conseil, les élus ont évoqué l'avenir des employés de l'usine C

CRI : l'inquiétude est de mise

Première réunion depuis l'annonce de la fermeture de l'usine CRI, le conseil municipal de jeudi a été l'occasion de faire le point.

C'était une annonce aussi brutale que surprenante. » En annonçant, début décembre, sa fermeture prochaine, l'entreprise CRI a créé la surprise. La mauvaise surprise. Avec plus de 90 emplois menacés, « c'est un coup très dur pour les employés, pour leurs familles et pour la commu-

Dès l'annonce, un groupe d'élus a rencontré les dirigeants du site. « Le gros problème, a annoncé Éric Moreau, l'un des élus présents à la réunion, c'est la pyramide des âges. L'âge médian est de 45 ans. Si les employés avaient été proches de la retraite, ça aurait été plus simple de trouver des solutions. »

Tous les élus se sont mis d'accord : il faudra rencontrer les salariés. « Oui, mais il faudra que l'on ait quel-



CRI va fermer à Vitry-en-Charollais. Photo H. B.

que chose à leur proposer, a tempéré Jérôme Grillet, élu d'opposition. On ne peut pas sortir des emplois de nos chapeaux, ça se saurait. Mais il faudra que l'on voit ce que l'on sera en mesure de proposer. »

Avenir incertain pour le site

Les conséquences pour la commune ont également été évoquées. Les consé-

EN CHIFFRES

10 Parmi les salariés concernés, 10 habitent Vitry. Ils sont 13 à habiter Paray-le-Monial et 21 à venir de Digoïn.

quences financières d'abord, l'entreprise payant des taxes calculées à partir du nombre de salariés. Mais le devenir du site a également causé des inter-

rogations. « La possibilité d'implanter d'autres entreprises sur les lieux a été évoquée, a précisé Daniel Therville, maire. L'entreprise, elle-même, va tenter de trouver des investisseurs. »

Rien n'est conclu à ce jour et la vacance d'un site de 40 hectares sera l'une des nombreuses conséquences que les élus devront étudier dans les mois à venir.

LUDOVIC LE GORRE

UN LOTISSEMENT AVEC LES LOGEMENTS AÎNÉS ?

Alors qu'ils évoquaient le projet de logements réservés aux aînés, les élus de Vitry sont allés plus loin dans leur réflexion. Ainsi, le projet destiné aux seniors pourrait donner naissance à des aménagements autrement plus grand.

10 000 m² de terrain à acheter

« Nous avons une possibilité de terrain de 10 000 m² alors que nous n'avons besoin que de 2 500 m², a précisé Jean-Yves Grillet, adjoint. Pourquoi ne pas envisager de prendre toute la surface pour aménager une partie lotissement ? » Une proposition qui a fait écho parmi tous les élus présents. « J'étais contre les lo-

gements aînés parce que je pensais que ce n'était pas une priorité, a ainsi précisé Jean-Pierre Bouillot, élu d'opposition. Si on couple ça à quelque chose qui peut attirer des familles, je dis "enfin !" » Il a été rejoint par Jérôme Grillet, lui aussi de l'opposition : « La commune a besoin d'un élan nouveau. »

Des questions restent toutefois en suspens. Les élus devront décider si les terrains accueilleront des logements locatifs ou des lots à la vente, en plus des logements aînés prévus. Enfin, le coût des opérations reste inconnu. Les toutes premières estimations chiffrent l'achat et la viabilisation des lieux à 200 000 €.

Fusion : c'est un

Les élus ont profité du conseil pour se prononcer sur le projet de fusion avec les communautés de communes de Charolles et de Digoïn. Si les élus ont soulevé plusieurs inquiétudes, notamment le peu de visibilité sur les conséquences de tels rapprochements, tous se sont mis d'accord pour dire qu'une fusion serait profitable à la commune. Le maire a donc proposé d'émettre un avis favorable à la fusion. Une proposition adoptée avec 14 voix pour et une abstention.

AU FIL DU CONSEIL

➔ DÉMISSION : Le maire a lu la lettre de démission d'Yvette Desserpit, conseillère municipale d'opposition. Selon ses écrits, l'élue déplore un manque de communication au sein du conseil, entre autres.

Proposition va être faite par la personne suivante sur la liste de Jean-Pierre Bouillot de siéger au conseil.

➔ INFIRMIÈRE : L'infirmière libérale, qui souhaite s'installer en février, a obtenu l'accord de l'Agence régionale de santé dans des locaux aménagés dans une partie de l'école. Le montant des travaux devrait atteindre 8 000 à 10 000 € pour la mairie selon les premières estimations.

➔ TARIFS : les élus ont décidé de ne pas augmenter les tarifs communaux en 2016.

AFFAIRE À SUIVRE

Les élus ont profité du conseil pour évoquer le projet d'usine de méthanisation, la société Naskéo ayant déposé un second permis de construire. Dans le même temps, les associations Bon air à Vitry et Comité de protection de l'environnement en Charolais-Brionnais se mobilisent.

➔ Plus de détails dans vos éditions des jours à venir.